Yves Guyot, dit le *Figaro*, sera donc fortement entamée dans cette affaire scandaleuse. »

Et le même journal, faisant entrevoir les débats qui vont éclater à la Chambre, ajoute : « Ce sera instructif et édifiant. »

L'IMPRESSION A LA CHAMBRE

Paris, 31 mai. — L'article du *Figaro* est très commenté dans les couloirs de la Chambre.

Les opportunistes sont atterrés, les radicaux radieux, les socialistes dédaigneux.

— Ce n'est rien, nous dit un de ces derniers des mieux placés pour être bien renseigné; l'auteur de l'article s'est borné à attacher le grelot et il ne pouvait faire que cela. Nous sommes autrement documentés que lui. Il parle de sept parlementaires compromis, il y en a *trente et un*.

Le bruit qui court que les socialistes ont en main le double du rapport Flory et que ce rapport leur est venu de *haut lieu* corrobre cette affirmation et n'est pas fait pour rassurer ceux qui tremblent.

L'auteur de l'article du *Figaro* serait un publiciste connu pour un livre qui fit quelque bruit à l'époque de l'arrestation de Portalis et de Canivet.

On trouve que cet article par lui-même, sans préjudice de l'affaire même des chemins de fer du Sud, enlève au cabinet bon nombre de ses dernières chances de vie.

Quelle que soit en effet la valeur de ce document, il ne peut manquer d'avoir des conséquences graves ; on s'attend dès maintenant à un incident parlementaire.

Ile tous les hommes politiques visés dans l'article du *Figaro* M. Rouvier seul est venu à la Chambre.

M. François Deloncle qui, fait digne remarques, revient justement d'Egypte, où, par une coïncidence curieuse, une place était réservée d'après le *Figaro* à M. Félix Martin, avait pourtant un rendez-vous à la Chambre.

M. Jules Roche est à Ferrière et ses amis protestent avec indignation contre le rôle qu'on lui prête. Ils donnent notamment un démenti à l'auteur de l'article qui prétend que M. Jules Roche n'est pas avocat.

M. Rouvier s'est longuement promené dans les couloirs, indifférent en apparence à tout le bruit fait autour de son nom.

Il tonnait il pleuvait sur le Palais-Bourbon.

— J'attends pour m'en aller, dit M. Rouvier à un de nos confrères, que cet orage passe. Quant à l'autre... .

Et la pensée se perd dans un geste énigmatique.

UNE LETTRE DE M. THÉVENET

M. le sénateur Thévenet vient d'adresser aux directeurs du *Figaro* la lettre suivante :

« Messieurs les directeurs, je proteste avec indignation contre la citation de mon nom dans l'article du *Figaro* paru ce matin.

» Jamais je n'ai connu M. Félix Martin ni aucune affaire de la compagnie des chemins de fer du Sud, même comme avocat. Jamais je n'ai été appelé à l'instruction.

» Je vous serai très obligé de publier cette protestation. »

UNE INTERPELLATION

M. Rouanet a écrit au Garde des Sceaux pour le prévenir qu'il comptait l'interpeller sur les lenteurs apportées par la justice dans l'instruction des faits délictueux ou criminels de l'affaire des Chemins de fer du Sud.

La nouvelle de cette interpellation a mis le comble au trouble de certains milieux politiques.

La demande d'interpellation sera déposée demain.

* * *

Paris, 31 mai. — La *Libre Parole* de demain publiera, sous le titre « Une escroquerie de 20 millions », une analyse du rapport de l'expert Flory sur les Chemins de fer du Sud.

Il est impossible d'analyser sommairement un pareil travail. Voici l'impression dégagée par notre confrère de ce kaléidoscope dans lequel les centaines, les mille et les millions dansent confusément.

« Dans cette affaire des chemins de fer du Sud, on trouve toutes les complications imaginables, tous les enchevêtrements possibles : c'est embrouillé à plaisir, avec un art indiscutable par des gens qui savent qu'on ne fait plus aujourd'hui qu'en eau troublée des pêches miraculeuses.

» On voit des sociétés qui se pénètrent ayant les mêmes hommes à leur tête et des intérêts opposés, des caisses qui sont créditées sans avoir rien versé ou débitées sans avoir rien encaissé, des marchés avantageux passés par les Chemins de fer du Sud à des sous-traitants, puis résiliés par la Société, qui paie la grosse somme des distributions de dividendes fictifs pour justifier l'augmentation du capital et solliciter l'autorisation de nouvelles émissions des sociétés contractantes qui ne touchent pas les sommes qui leur sont légitimement dues, l'insertion dans les bilans de chapitres injustifiables pour couvrir des écarts, des contre-traites secrètement passés etc., etc., toutes les herbes de la St-Jean, enfin.

» Et comme, de même que tous les chemins mènent à Rome, tous les voleurs de grands chemins se rencontrent sur la route de Panama, nous voyons toutes les ficelles agitant les pantins dorés de chemins de fer du Sud réunies dans la main crochue du baron Joseph de Reinach le suicidé de Nivillers, l'oncle de Joseph qui vendrait ses frères. »

M. Flory constate en terminant ce rapport sur le mode d'exécution des concessions de lignes que la compagnie a payées 3 millions 562,826 francs pour frais de publicité et d'émissions et que 4 millions 400,000 f. sont introuvables. Si on ajoute à ces 8 millions les dépassements des maxima et les gaspillages voulus, on arrive à un chiffre respectable de millions évanouis.

Il a été constaté, dit en outre M. Flory, que MM. Martin et Robin avaient reçu sur la caisse des participations centralisées entre les mains de Reinach, l'un 269,060 fr. environ et l'autre 52,500 fr.

Mais ces messieurs ne se seraient pas insurgés contre la Compagnie pour d'aussi faibles sommes; les résultats multipliés par dix seraient probablement encore au-dessous de la vérité et l'expert conclut en disant que la liquidation de la Compagnie est obligatoire.

« Toute nouvelle direction aura à réclamer soit à la succession de Reinach' soit aux personnes qui ont participé à la distribution des participations qu'ils distribuaient, les sommes ayant formé des participations qui appartenaient en réalité à la Compagnie du Sud, ainsi que tous autres détournements qui seraient constatés. »

Pas de poursuites

Paris, 31 mai. — M. Trarieux déclarait tout à l'heure dans les couloirs qu'il n'était nullement question de poursuites contre des personnalités parlementaires, à l'occasion des chemins de fer du Sud.

Tous les ministères, sauf trois, la justice, les affaires étrangères et le commerce, ont concouru à ces économies.

Ces trois ministères ne peuvent diminuer les dépenses à moins de procéder à des révisions organiques qui impliquent le vote de lois nouvelles.

Aux finances, M. Ribot compte retirer de la suppression de recettes particulières six à sept cent mille francs et du mode de rémunération des percepteurs au moyen de la substitution de traitements fixes aux remises, la somme de trois cent mille francs soit 238 mille pour 1896.

La Guerre réalise cinq millions trois cent mille francs d'économies ; la Marine deux millions cent quatorze mille ; les Travaux publics 3,275 mille ; les Colonies 600,500 francs ; l'Intérieur 335 mille ; l'agriculture deux cent mille ; et l'Instruction publique deux cent mille ; soit un total de 12,345,500 francs.

Le Président du Conseil a ajouté qu'il restait à la disposition du rapporteur général pour la recherche d'économies nouvelles.

M. Cochery a exprimé le vœu que le travail des rapporteurs fut facilité le plus possible par les diverses administrations, de façon à ce que les rapports spéciaux puissent être déposés sur le bureau de la Chambre avant les vacances et mis à l'ordre du jour au début de la session d'automne.

Le président du conseil a promis tout son concours à cet effet.

Après avoir répondu à M. Barthou, qui l'interrogeait sur le projet déposé par le gouvernement relativement à l'exécution d'un monument patriotique, que le ministre des beaux arts apporterait à la commission toutes les explications nécessaires sur cet hommage aux morts de 1870 auquel pourrait s'associer la nation tout entière, M. Ribot s'est retiré.

Après son départ, la commission a unanimement exprimé l'avis que les nouvelles économies proposées devaient être simplement considérées comme une amorce pour des réductions plus importantes.

M. André Lebon, ministre du commerce, a été ensuite entendu au sujet des conventions relatives à la réorganisation des services maritimes postaux. Le ministre s'est expliqué sur les conséquences financières du projet de traité concernant la Société transatlantique.

Au cours de ses explications, M. André Lebon a déclaré que le projet intéressait particulièrement les départements de la guerre et de la marine.

La Commission, avant de statuer, a décidé d'entendre, en conséquence, les ministres de la guerre et de la marine. Mais la majorité, contrairement à l'avis du gouvernement, semble résolue à proroger encore d'une année la convention actuelle.

M. Charles Roux, député de Marseille, s'est ensuite expliqué sur un contre-projet dont il est l'auteur.

La Commission sera prochainement convoquée.

Une étrange idée
La proposition de deux révolutionnaires

Paris, 31 mai. — MM. Vaillant et Gérault-Richard ont l'intention de demander, par un amendement, au projet du gouvernement concernant l'érection d'un monument commémoratif de la guerre de 1870, qu'à l'inscription : «A la mémoire des enfants morts pour la patrie», soient ajoutés ces mots :«Et à la mémoire des soldats de la commune morts pour la République.»

Le plus moral des directeurs. — Encore Robin. de Cempuis. — Une pension de 4.000 fr.

Paris, 31 mai. — Le conseil général de la Seine a continué aujourd'hui l'examen de la question Robin. M. Lucipia, l'ex-communard, présidait.

La pension de 4,000 fr. demandée pour le directeur révoqué de Cempuis a été votée, mais le Conseil n'a osé aller jusqu'à lui décerner une médaille d'honneur. Le préfet de la Seine a été blâmé d'avoir révoqué le plus moral des directeurs.

La colonne Monteil. — Est-ce vrai ?

Paris, 31 mai. — L'*Estafette* de demain pose les questions suivantes au sujet du colonel Monteil :

« 1° Est-il vrai qu'au moment où il a reçu la dépêche lui ordonnant de disloquer sa colonne, il était entouré d'environ 12,000 Sofas de Samory, devant lesquels il battait en retraite ;

» 2° Est-il vrai que la Chambre va se trouver en présence d'un dépassement de crédit de plus de 2 millions. »

Fraudes électorales en Italie en faveur de M. Crispi

Rome, 31 mai. — Le *Courrier de Naples*, généralement favorable au ministère Crispi, a révélé dans son numéro du 29 mai des faits qui, s'ils étaient prouvés, seraient d'une gravité exceptionnelle.

D'après un télégramme de source privée, M. Crispi n'aurait obtenu, à Caltaziirone, que 766 voix contre 799 données à son concurrent. Deux présidents de bureaux électoraux auraient annulé en masse, pour faire arriver premier le nom de M. Crispi, 144 bulletins.

Le *Secolo* dit que le nombre des élections contestées sera plus considérable que jamais.

Graves incidents internationaux. — Un consul tué, trois autres blessés. — Les gendarmes turcs violant le domicile des consuls étrangers.

Yedda, 30 mai. — Le consul et le vice-consul britanniques, le consul russe par intérim et le secrétaire consulaire de France ont été attaqués aujourd'hui au dehors de la ville par des individus que l'on croit être des bédouins.

Le vice-consul britannique a été tué ; le consul anglais, a été légèrement blessé et les représentants de la Russie et de la France ont reçu des blessures sérieuses.

Alexandrie, 31 mai. — Trois navires de guerre appartenant à l'escadre anglaise de la Méditerranée vont se rendre à Jeddah, à la suite de l'attaque qui s'est produite dans cette ville contre les consuls français, anglais et russes.

Jeddah, 31 mai. — Voici des détails sur l'attaque dont ont été victimes les agents consulaires de France, de Russie et d'Angleterre.

M. Abder-Razzah, vice-consul britannique, qui représente également la Suède et la Norwège, a été frappé mortellement d'un coup de feu et a expiré dix minutes après. M. Richards, consul britannique, a été grièvement blessé au bras et dans le dos. M. Brandt, consul de Russie a eu la machoire brisée. Quant à Dorville, agent consulaire de France, il a eu la moitié du nez emporté.

Il est douteux que MM. Brandt et Dorville puissent se rétablir; l'examen du corps du vice-consul anglais a démontré qu'en outre du coup de feu, il avait été frappé de coups de poignard.

Course d'Epson

Londres, 31 mai. — *Prix des Oaks-Stakes* : 1. Sagesse; 2. Galleotla; 3. Penkridg.

Une violente explosion de poudre Dix blessés. — Importants dégâts

Elbenfeld, 31 mai. — Un chargement de poudre transporté sur une voiture particulière a fait explosion. Toutes les maisons voisines ont été très fortement endommagées. Le conducteur a été très grièvement blessé ainsi que le substitut du procureur, qui passait dans la rue. Huit autres personnes ont été blessées légèrement.

Le naufrage du « Dom-Pedro »

Madrid, 31 mai. — Cinq cadavres et des effets ont été rejetés par la mer sur la plage de Quirnga. On croit qu'ils proviennent du naufrage du *Dom-Pedro*.

Le duc d'Aoste se rend de Turin à Paris

Turin, 31 mai. — Le duc d'Aoste est parti à 2 h. 20 pour Paris et Chantilly. Il a été salué à la gare par le comte de Turin, les princes Victor et Louis Bonaparte et il a reçu les hommages des autorités. La princesse Letitia s'était aussi rendue à la gare.

Cinq réservoirs de pétrole en feu

Hambourg-sur-l'Elbe, 31 mai. — Pendant un violent orage, la foudre est tombée cette après-midi dans un réservoir de pétrole d'une compagnie anglaise de Brême. Cinq réservoirs de pétrole sont en feu. L'extinction de l'incendie paraît pour le moment impossible.

Explosion d'une canonnière. — 15 morts 17 blessés

Guyaquil, 31 mai. — La canonnière de l'Etat *Sucre* a sauté.

Le commandant et 14 hommes de l'équipage ont été tués ; il y a eu 17 blessés.

Dissolution de la municipalité de Vienne

Vienne, 31 mai. — Le gouverneur de la basse Autriche a prononcé la dissolution du conseil municipal de Vienne, il a nommé comme administrateur devant faire procéder à de nouvelles élections et chargé en même temps de la direction provisoire des affaires municipales, le directeur d'arrondissement M. Friehel, auquel est adjointe une commission municipale de quinze conseillers communaux, choisis dons les deux partis (libéral et antisémite), commission qui doit consulter dans toutes affaires importantes.

Le commissaire nommé prend la direction des affaires municipales de Vienne à partir du 31 mai.

Les incidents d'Arménie

Constantinople, 31 mai (source anglaise.) — On annonce de Moosch que les délégués des trois puissances qui avaient enquêté au sujet des massacres d'Arménie viennent d'être l'objet d'un affront de la part de la police turque.

Des gendarmes, ayant pénétré de force dans la résidence des délégués, ont invectivé les serviteurs et tenté de s'emparer de l'un d'eux, ce n'est qu'à grand'peine qu'on a pu les expulser.

Le naufrage du « Dom Pedro »

Madrid, 31 mai. — L'escadre française, qui se trouve à Villagarcia, a recueilli à son bord une grande partie des naufragés du *Dom Pedro*.

Traité russo coréen. — Un protectorat déguisé. — Protestations du gouvernement japonais

Londres, 31 mai, — On télégraphie de Vienne au *Daily News* de ce matin que le premier ministre coréen et l'ambassadeur de Russie ont signé un traité octroyant à la Corée la protection de la Russie, sans pour cela compromettre l'indépendance de la Corée. Le mikado menace de rappeler son représentant à Séoul si le roi de Corée ratifie ce traité.

Situation météorologique. — Roubaix 1er juin. — Hauteur barométrique : 758 Température

A 7	heures du matin	18	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	27	—	au-dessus de zéro.
A 4	— —	24	—	au-dessus de zéro.

ASSASSINAT DU COURRIER DE NOGENT

Chaumont, 31 mai. — Hier matin, vers trois heures, le conducteur de la voiture qui fait le service des dépêches entre Chaumont et Nogent, par Biesles, a été assassiné et les dépêches en partie volées.

Voici les renseignements recueillis jusqu'à présent sur ce crime :

Tous les jours une voiture quitte Nogent à huit heures du soir, passe par Biesles, où elle recueille les dépêches de ce bureau de poste et de celui de Millières, et arrive à la gare de Chaumont à onze heures et demie, en correspondance avec le train-poste se dirigeant vers Paris.

A deux heures et demie, à l'arrivée du train-poste venant de Paris, cette voiture quitte Chaumont, emportant les dépêches de toutes les directions pour les bureaux de Biesles, Millières et Nogent.

Hier matin, la voiture a quitté Chaumont à l'heure ordinaire; des personnes qui ont causé avec le conducteur ont constaté son passage, à deux heures quarante-cinq, place de l'Hôtel de Ville, et à trois heures dix minutes, faubourg de la Maladière; jusque-là, le conducteur était seul dans la voiture, qui fait également le service des voyageurs.

A quatre heures, un cultivateur de Chaumont se rendant à Nogent, et suivant la même route, découvrait, à un kilomètre des dernières maisons du faubourg de la Maladière, les sacs de dépêches éventrés sur l'accotement de la route, et les dépêches gisant pêle-mêle dans le fossé et sur les berges. Immédiatement il revint à Chaumont prévenir le receveur des postes qui fit le nécessaire. Pendant ce temps, la voiture du courrier était rencontrée sur la route par une personne qui s'aperçut du crime et accompagna le véhicule jusqu'au bureau de poste de Biesles, distant de quatorze kilomètres. En effet, le conducteur de la voiture, nommé Moussu, avait reçu un coup de revolver à la tête et a dû être tué net.

L'assassinat a été commis sur la route, entre le faubourg de la Maladière et l'endroit où les dépêches ont été trouvées ; cette route est déserte et accidentée. Dans le trajet de Chaumont à Biesles, elle présente quatorze côtés, dont quelques-unes ont des rampes très rapides.

D'après les constatations qui ont été faites, le paquet des chargements de Paris et de cette direction ont été tous retrouvés intacts. Les chargements de Chaumont ont disparu, mais ils ne sont pas très importants, on n'est pas encore fixé quant aux autres directions.

On ignore encore le mobile du crime, qui peut être attribué aussi bien au vol qu'à la vengeance; les professionnels du crime d'attaque de courriers sont généralement bien informés sur les chargements, et on se demande pourquoi ceux de la direction de Paris, qui renfermaient des sommes importantes, leur auraient échappé.

Différentes pistes sont suivies sur lesquelles on ne peut encore se prononcer; le parquet est en ce moment à Biesles, où il continue l'enquête.

Arrestation de l'assassin du courrier de Nogent

Chaumont, 31 mai. — On vient d'arrêter l'auteur de l'assassinat du courrier de Nogent. Il avoue le vol mais attribue le crime à un complice.

NOUVELLES DU JOUR

Les nouvelles économies projetées sur le prochain budget. — Les explications du président du Conseil et du ministre du commerce.

Paris, 31 mai. — Dans sa réunion d'aujourd'hui, la commission du budget a entendu M. Ribot, qui lui a communiqué le résultat de l'effort fait par le gouvernement pour réaliser de nouvelles économies, conformément au vœu de la commission.

Le montant des réductions apportées par le président du conseil atteint le chiffre de 12,345,500 francs.

Tous les ministères, sauf trois, la justice, les affaires étrangères et le commerce, ont concouru à ces économies.

Ces trois ministères ne peuvent diminuer les dépenses à moins de procéder à des révisions organiques qui impliquent le vote de lois nouvelles.

Aux finances, M. Ribot compte retirer de la suppression de recettes particulières six à sept cent mille francs et du mode de rémunération des percepteurs au moyen de la substitution de traitements fixes aux remises, la somme de trois cent mille francs soit 238 mille pour 1896.

La Guerre réalise cinq millions trois cent mille francs d'économies ; la Marine deux millions cent quatorze mille ; les Travaux publics 3,275 mille ; les Colonies 600,500 francs ; l'Intérieur 335 mille ; l'agriculture deux cent mille ; et l'Instruction publique deux cent mille ; soit un total de 12,345,500 francs.

Le Président du Conseil a ajouté qu'il restait à la disposition du rapporteur général pour la recherche d'économies nouvelles.

M. Cochery a exprimé le vœu que le travail des rapporteurs fut facilité le plus possible par les diverses administrations, de façon à ce que les rapports spéciaux puissent être déposés sur le bureau de la Chambre avant les vacances et mis à l'ordre du jour au début de la session d'automne.

Le président du conseil a promis tout son concours à cet effet.

Après avoir répondu à M. Barthou, qui l'interrogeait sur le projet déposé par le gouvernement relativement à l'exécution d'un monument patriotique, que le ministre des beaux arts apporterait à la commission toutes les explications nécessaires sur cet hommage aux morts de 1870 auquel pourrait s'associer la nation tout entière, M. Ribot s'est retiré.

Après son départ, la commission a unanimement exprimé l'avis que les nouvelles économies proposées devaient être simplement considérées comme une amorce pour des réductions plus importantes.

M. André Lebon, ministre du commerce, a été ensuite entendu au sujet des conventions relatives à la réorganisation des services maritimes postaux. Le ministre s'est expliqué sur les conséquences financières du projet de traité concernant la Société transatlantique.

Au cours de ses explications, M. André Lebon a déclaré que le projet intéressait particulièrement les départements de la guerre et de la marine.

La Commission, avant de statuer, a décidé d'entendre, en conséquence, les ministres de la guerre et de la marine. Mais la majorité, contrairement à l'avis du gouvernement, semble résolue à proroger encore d'une année la convention actuelle.

M. Charles Roux, député de Marseille, s'est ensuite expliqué sur un contre-projet dont il est l'auteur.

La Commission sera prochainement convoquée.

Le plus moral des directeurs. — Encore Robin, de Cempuis. — Une pension de 4.000 fr.

Paris, 31 mai. — Le conseil général de la Seine a continué aujourd'hui l'examen de la question Robin. M. Lucipia, l'ex-communard, présidait.

La pension de 4,000 fr. demandée pour le directeur révoqué de Cempuis a été votée, mais le Conseil n'a osé aller jusqu'à lui décerner une médaille d'honneur. Le préfet de la Seine a été blâmé d'avoir révoqué le plus moral des directeurs.

La colonne Monteil. — Est-ce vrai ?

Paris, 31 mai. — L'*Estafette* de demain pose les questions suivantes au sujet du colonel Monteil :

« 1° Est-il vrai qu'au moment où il a reçu la dépêche lui ordonnant de disloquer sa colonne, il était entouré d'environ 12,000 Sofas de Samory, devant lesquels il battait en retraite ;

» 2° Est-il vrai que la Chambre va se trouver en présence d'un dépassement de crédit de plus de 2 millions. »

Fraudes électorales en Italie en faveur de M. Crispi

Rome, 31 mai. — Le *Courrier de Naples*, généralement favorable au ministère Crispi, a révélé dans son numéro du 29 mai des faits qui, s'ils étaient prouvés, seraient d'une gravité exceptionnelle.

D'après un télégramme de source privée, M. Crispi n'aurait obtenu, à Caltaziirone, que 766 voix contre 799 données à son concurrent. Deux présidents de bureaux électoraux auraient annulé en masse, pour faire arriver premier le nom de M. Crispi, 144 bulletins.

Le *Secolo* dit que le nombre des élections contestées sera plus considérable que jamais.

Graves incidents internationaux. — Un consul tué, trois autres blessés. — Les gendarmes turcs violant le domicile des consuls étrangers.

Yedda, 30 mai. — Le consul et le vice-consul britanniques, le consul russe par intérim et le secrétaire consulaire de France ont été attaqués aujourd'hui au dehors de la ville par des individus que l'on croit être des bédouins.

Le vice-consul britannique a été tué ; le consul anglais, a été légèrement blessé et les représentants de la Russie et de la France ont reçu des blessures sérieuses.

Alexandrie, 31 mai. — Trois navires de guerre appartenant à l'escadre anglaise de la Méditerranée vont se rendre à Jeddah, à la suite de l'attaque qui s'est produite dans cette ville contre les consuls français, anglais et russes.

Jeddah, 31 mai. — Voici des détails sur l'attaque dont ont été victimes les agents consulaires de France, de Russie et d'Angleterre.

M. Abder-Razzah, vice-consul britannique, qui représente également la Suède et la Norwège, a été frappé mortellement d'un coup de feu et a expiré dix minutes après. M. Richards, consul britannique, a été grièvement blessé au bras et dans le dos. M. Brandt, consul de Russie a eu la machoire brisée. Quant à Dorville, agent consulaire de France, il a eu la moitié du nez emporté.

Il est douteux que MM. Brandt et Dorville puissent se rétablir; l'examen du corps du vice-consul anglais a démontré qu'en outre du coup de feu, il avait été frappé de coups de poignard.

Course d'Epson

Londres, 31 mai. — *Prix des Oaks-Stakes* : 1. Sagesse; 2. Galleotla; 3. Penkridg.

Une violente explosion de poudre Dix blessés. — Importants dégâts

Elbenfeld, 31 mai. — Un chargement de poudre transporté sur une voiture particulière a fait explosion. Toutes les maisons voisines ont été très fortement endommagées. Le conducteur a été très grièvement blessé ainsi que le substitut du procureur, qui passait dans la rue. Huit autres personnes ont été blessées légèrement.

Le naufrage du « Dom-Pedro »

Madrid, 31 mai. — Cinq cadavres et des effets ont été rejetés par la mer sur la plage de Quirnga. On croit qu'ils proviennent du naufrage du *Dom-Pedro*.

Le duc d'Aoste se rend de Turin à Paris

Turin, 31 mai. — Le duc d'Aoste est parti à 2 h. 20 pour Paris et Chantilly. Il a été salué à la gare par le comte de Turin, les princes Victor et Louis Bonaparte et il a reçu les hommages des autorités. La princesse Letitia s'était aussi rendue à la gare.

Cinq réservoirs de pétrole en feu

Hambourg-sur-l'Elbe, 31 mai. — Pendant un violent orage, la foudre est tombée cette après-midi dans un réservoir de pétrole d'une compagnie anglaise de Brême. Cinq réservoirs de pétrole sont en feu. L'extinction de l'incendie paraît pour le moment impossible.

Explosion d'une canonnière. — 15 morts 17 blessés

Guyaquil, 31 mai. — La canonnière de l'Etat *Sucre* a sauté.

Le commandant et 14 hommes de l'équipage ont été tués ; il y a eu 17 blessés.

Dissolution de la municipalité de Vienne

Vienne, 31 mai. — Le gouverneur de la basse Autriche a prononcé la dissolution du conseil municipal de Vienne, il a nommé comme administrateur devant faire procéder à de nouvelles élections et chargé en même temps de la direction provisoire des affaires municipales, le directeur d'arrondissement M. Friehel, auquel est adjointe une commission municipale de quinze conseillers communaux, choisis dons les deux partis (libéral et antisémite), commission qui doit consulter dans toutes affaires importantes.

Le commissaire nommé prend la direction des affaires municipales de Vienne à partir du 31 mai.

Les incidents d'Arménie

Constantinople, 31 mai (source anglaise.) — On annonce de Moosch que les délégués des trois puissances qui avaient enquêté au sujet des massacres d'Arménie viennent d'être l'objet d'un affront de la part de la police turque.

Des gendarmes, ayant pénétré de force dans la résidence des délégués, ont invectivé les serviteurs et tenté de s'emparer de l'un d'eux, ce n'est qu'à grand'peine qu'on a pu les expulser.

Le naufrage du « Dom Pedro »

Madrid, 31 mai. — L'escadre française, qui se trouve à Villagarcia, a recueilli à son bord une grande partie des naufragés du *Dom Pedro*.

Traité russo coréen. — Un protectorat déguisé. — Protestations du gouvernement japonais

Londres, 31 mai, — On télégraphie de Vienne au *Daily News* de ce matin que le premier ministre coréen et l'ambassadeur de Russie ont signé un traité octroyant à la Corée la protection de la Russie, sans pour cela compromettre l'indépendance de la Corée. Le mikado menace de rappeler son représentant à Séoul si le roi de Corée ratifie ce traité.

LES FÊTES DE LILLE

et les Fêtes Universitaires

La fête de la Pentecôte sera marquée cette année à Lille par toute une série de festivités qui se prolongeront durant trois jours. On a fait coïncider la fête communale de Lille avec l'inauguration des nouveaux et somptueux locaux des Facultés de l'Etat, et on a complété le programme avec l'inauguration officielle de la Porte de Paris, entièrement restaurée.

M. Poincaré ne vient pas à Lille

Il avait d'abord été question que deux ministres, ceux de l'intérieur et de l'instruction publique, assisteraient à ces fêtes; mais M. Leygues, ministre de l'intérieur, accompagne le Président de la République dans le centre et le sud-ouest de la France, et M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, devait venir seul dans nos murs.

Mais M. Poincaré a été pris vendredi d'une indisposition subite ; nous recevons, en effet, de notre correspondant particulier de Paris le télégramme suivant :

» M. Poincaré, atteint d'une angine, ne pourra se rendre aux fêtes de Lille ; il sera remplacé par M. Lebon, ministre du commerce. »

Les délégués

L'inauguration de la Porte de Paris aura lieu dimanche, à dix heures du matin; la séance solennelle d'inauguration des Facultés se tiendra l'après-midi, à trois heures et demie, à l'Hippodrome.

Les délégués des Sociétés savantes ou des Universités commencent à arriver; ils seront une centaine. Voici les noms des personnages officiels qui viendront à Lille, aujourd'hui samedi, avec le ministre :

MM. Liard, directeur de l'enseignement supérieur. — Rabier, directeur de l'enseignement secondaire. — Roujon, directeur des beaux-arts.— Spuller, sénateur, ancien ministre.— Lavisse de l'Académie française.— Brouardel, de l'Académie des sciences, doyen de la Faculté de médecine de Paris. — Bouchard, de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — Bufnoir, membre du conseil supérieur. — Brunet sénateur, membre du conseil supérieur. — Bichat, membre du conseil supérieur (Faculté des sciences de Nancy). — Foncin, ancien recteur, inspecteur général. — De Chantepie, inspecteur général des bibliothèques.

L'Académie française, l'Académie des inscriptions, l'Académie des sciences morales et politiques, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des sciences, l'Académie de médecine, le Collège de France, le Museum d'histoire naturelle, l'Ecole normale supérieure, l'Ecole des hautes études, l'Ecole des langues orientales, l'Ecole centrale, ainsi que les diverses Facultés de Paris envoient un ou plusieurs délégués.

Les Facultés de provinces d'Aix, de Besançon, de Bordeaux, de Caen, de Chambéry, de Dijon, de Grenoble, de Lyon, de Montpellier, de Nancy, de Poitiers, de Rennes, de Toulouse, d'Amiens; les Universités étrangères de Bruxelles, Gand, Liége, Groningue, Genève, Lausanne, Upsal, Christiania, Oxford, Edimbourg, Glascow, Bucharest, Kiew, Ithaca, Jassy, Toronto, Montréal envoient également plusieurs délégués.

Les préparatifs

Depuis quelques jours, on travaille à la pose des mâts le long des rues que doit parcourir le cortège officiel. Le kiosque de la Grand'Place, édifié en vue des concerts de dimanche et de lundi soir, est achevé. La gare a revêtu sa décoration ordinaire des journées officielles; le ministre sera reçu dans la salle d'attente de 3e classe, transformée en un magnifique salon tendu d'andrinople et de velours rouge frangé d'or.

Le local du cercle de l'Union des Etudiants de l'Etat (café de la *Source*, place Philippe-Lebon), a été décorée avec beaucoup de soin. La façade disparaît sous les tentures tricolores et rouges et les écussons aux armes de la ville (fleur d'iris et blason moderne). Les drapeaux français alternent avec les drapeaux des pays qui envoient des délégués. On a tendu en travers de la rue Nicolas-Leblanc des pavillons de diverses couleurs, entremêlés d'écussons à la fleur d'iris, ce qui produit un effet très pittoresque.

L'Union des étudiants de l'Etat compte sur environ deux cents délégués français et étrangers. Parmi ceux qui sont arrivés dès jeudi, citons le délégué de Dublin, celui de Bucharest, et ceux de Montréal (Canada); ils ont reçu à Lille un accueil très chaleureux et dont il se sont montrés fort touchés.

Vendredi matin sont arrivés les délégués des étudiants de Glasgow, Poitiers, Christians, Bruxelles, Gand, Paris, Caen, Genève, Marseille, etc.

Un nombre considérable d'étudiants des Facultés de Lille sont allés les recevoir à la gare. La commission de l'Union des étudiants de l'Etat leur souhaite la bienvenue.

Le cortège s'est formé à 6 h. place de la Gare et s'est rendu à l'hôtel de ville où M. le Maire a reçu les délégués des étudiants; après quoi les vins d'honneur leur ont été offerts.

Un concert a été donné le soir par l'« Union des étudiants » dans la salle de la Société Industrielle. M. Watteuw, le Brouteux tourquennois, dont les pasquilles enlèvent toujours les applaudissements, s'est fait entendre à différentes reprises.

La soirée a été close par le *Chant des Etudiants* donné par les orphéonistes. A minuit et demi, les étudiants, au nombre de 500, se sont rendus individuellement à la Brasserie Universelle où un punch leur a été offert; plusieurs délégués ont pris la parole, chacun au nom de la faculté qu'il représente. La fête a pris fin à 1 heure et demie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Demain, fête de la Pentecôte, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, vendredi à huit heures et demie du soir, en session ordinaire.

On lira plus loin le compte-rendu de la séance.

Mort de M. Ruffelet père. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Ruffelet, père du sympathique et distingué avocat-agréé du tribunal de commerce.

M. Ruffelet père a succombé, vendredi à midi et demi, à son domicile, 66, rue du Grand-Chemin, à une longue maladie qui, hier encore, laissait de sérieux espoirs de guérison.

M. Ruffelet était âgé de 74 ans. Il n'a jamais occupé de fonctions publiques, mais pendant de longues années il fut investi de la confiance des tribunaux de Lille, Roubaix et Tourcoing, près desquels il remplit les fonctions de syndic et liquidateur. C'est lui notamment qui administra la faillite de l'ancienne Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, par laquelle il a clôturé sa carrière, à la satisfaction générale des intéressés.

Tous ses loisirs, il les consacrait à l'œuvre de la société de Saint-François-Régis, dont il était le président, et où il cherchait, avec autant d'activité que de dévouement, à faciliter le mariage des indigents.

Les unérailles auront lieu en l'église Notre-Dame, mardi à dix heures.

Nous prions la famille du défunt d'agréer nos sentiments de sincères condoléances.

La mise en état de viabilité de la rue de la Potennerie. — Par arrêté préfectoral, la rue de la Potennerie, section prolongée au-delà de la rue Volta, jusqu'au boulevard de Reims, est classée dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix. Le plan sera déposé, pendant un mois, au secrétariat de la Mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

Les tramways électriques. — Des expériences, pour la marche des tramways par l'électricité, auront lieu mercredi prochain, et, à partir de jeudi, le service, entre Watrelos et le pont du Galon d'Eau, se fera à l'aide du nouveau mode de locomotion.

Le nouveau secrétaire du syndicat textile. — Le citoyen Victor Renard, cabaretier, rue de l'Alouette, vient d'être nommé secrétaire du syndicat textile de Roubaix, en remplacement du citoyen Auguste Detollenaere, récemment condamné pour détournement, par le tribunal correctionnel de Lille.

Le citoyen Renard a quitté, vendredi, son estaminet de la rue de l'Alouette, pour venir s'installer cabaretier à peu de distance de *la Paix* à l'estaminet tenu autrefois par les parents de Detollenaere, rue Ste-Elisabeth, et que ceux-ci ont cédé, à la suite de la condamnation de leur fils.

La « Roubaisienne » au concours du Havre. — Notre vaillante société de gymnastique vient de terminer ses répétitions sous l'habile direction de son moniteur-chef, M. Piesvaux.

La *Roubaisienne* quittera Roubaix aujourd'hui samedi, à midi 48, pour se rendre au concours de gymnastique au Havre, qui a lieu les 2 et 3 juin.

On dit que la *Roubaisienne*, qui concourra en division d'excellence, aura affaire à forte partie ; nous formons des vœux pour qu'elle sorte triomphante de ce tournoi.

La bénédiction d'un drapeau. — C'est dimanche, jour de la Pentecôte, qu'aura lieu, en l'église Saint-Martin, à la messe de midi, la bénédiction du drapeau des *Médaillés du travail*, tous anciens serviteurs ayant de 30 à 60 ans de services dans la même maison.

La *Philharmonique du Jean-Ghislain* ira prendre les *Médaillés* à leur local, au « Sans-Souci », rue du Collège, et les conduira à l'église Saint-Martin, où elle se fera entendre pendant la cérémonie.

Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement. — Le Très-Sacrement sera exposé, au salut de samedi, dans l'église du Sacré-Cœur, pour l'adoration nocturne. Dimanche 2 juin, messes basses, à 6, 7, 8, 9 heures et midi; à 10 heures, messe solennelle, avec sermon, par un missionnaire apostolique de Cambrai.

Le soir, à 3 heures, vêpres solennelles, suivies de la procession, dans l'église, du Très-Saint Sacrement.

A six heures, Salut solennel de clôture, avec sermon ; procession réparatrice et consécration au Sacré-Cœur.

Les messes de la Pentecôte. — A Saint-Jean-Baptiste, la société chorale exécutera, sous la direction de M. A. Duhamel, la messe brève de Pessard et le *Credo* de Miné.

A l'offertoire, M. Eken interprétera un *Ave Maria*.

M. Paul Bulteau, 1er prix du Conservatoire de Paris, exécutera, sur le basson, un *Larghetto* de Mozart.

Les grèves. — Deux nouvelles grèves se sont produites, vendredi mat